

Alerte sur les résultats 2016 suite au contrôle fiscal

Durant le deuxième semestre 2016, Lydec a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur le Revenu, l'Impôt sur les Sociétés, la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et les droits d'enregistrement et de timbres, afférents aux exercices 2012, 2013, 2014 et 2015.

Au terme de ce contrôle, et des échanges qui s'en sont suivis avec l'Administration Fiscale, Lydec a conclu avec la Direction Générale des Impôts, en date du 21 décembre 2016, un protocole d'accord pour règlement définitif et irrévocable des conclusions de ce contrôle pour un montant global de 120 Millions de dirhams. Par conséquent, le résultat net annuel de Lydec, au titre de l'exercice 2016, sera impacté par la charge fiscale exceptionnelle correspondante.

Lydec confirme que le résultat net annuel prévisionnel à fin décembre 2016, hors impact contrôle fiscal et éléments non récurrents, est attendu stable ou en léger repli par rapport à l'exercice 2015, tel que cela a été précisé dans le communiqué financier des résultats du 1^{er} semestre 2016, publié en septembre dernier.

Lydec demeure confiante dans la solidité de ses fondamentaux et dans ses perspectives de développement. En partenariat avec les parties prenantes au contrat de la gestion déléguée, Lydec poursuivra son engagement pour répondre aux enjeux de développement du Grand Casablanca et aux attentes de ses clients.

Contact analystes et investisseurs institutionnels :

Wafaa Khalifi - Responsable Relations investisseurs • wafaa.khalifi@lydec.co.ma • 05 22 54 93 46

Contact médias :

Bouchra Sabib - Chargée des relations médias • contact.medias@lydec.co.ma • 05 22 54 90 22